



Fraude carte bancaire par ma nièce

Par **francoise928**, le **21/02/2015** à **21:43**

Bonsoir, j'ai récemment porter plainte au poste de police pour avoir été victime d'une fraude a la carte bleue d'une valeur de 4000€. Après un mois de recherche nous avons découvert qu'il s'agissait de ma nièce de 21 ans casier vierge qui as commis tout cela!! Elle se trouve également impliqué dans d'autres fraudes récemment découverte de son oncle donc de mon frère... Que vas t'il lui arriver peut elle faire de la prison?

J'ai lu qu'avec un casier vierge elle ne fera que du sursis ou des TIG est ce vrai?